

Le Social, le Médico-Social et l'Hôpital en commun

NE PERDEZ PAS LE Nord, Votez Sud



ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANT·ES CAPL COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

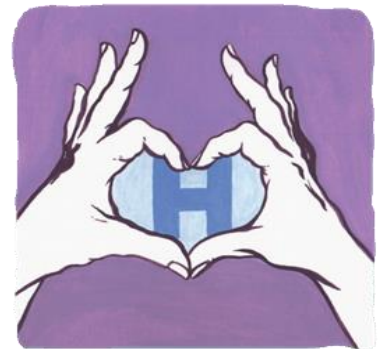
Les titulaires et les stagiaires votent
pour élire les représentant·es du personnel
dans les Commissions Administratives Paritaires Locales

SUD Santé Sociaux

Aux dernières élections de 2018, SUD avait renforcé sa représentativité dans La Fonction Publique Hospitalière, grâce à son implantation partout en France

POURQUOI VOTER SUD ?

Dans les CAPL, Sud est toujours du côté des agents. Indépendance et intransigeance vis-à-vis des directions d'établissements sont nos principes fondamentaux. En particulier lors des conseils de disciplines, tu peux faire confiance à Sud pour te conseiller, t'accompagner du début jusqu'à la fin de la procédure.



A QUOI SERT UNE CAP ?

A traiter des questions concernant ta carrière individuelle : titularisation, contestation de ton évaluation professionnelle, recours en cas de refus de temps partiel, disponibilité ou détachement... Elles peuvent également se transformer en conseil de discipline. Chacun·e est donc concerné·e car, quelle que soit ta profession, ta situation y sera examinée plusieurs fois durant ta carrière.

SOIGNER
L'HÔPITAL PUBLIC,
C'EST POSSIBLE !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DÉCEMBRE 2022



Membre de
l'Union Syndicale
Solidaires

Du 1er au 8 décembre 2022

PAS D'HÉSITATION
PAS D'ABSTENTION

VOTEZ SUD



@SudSanteSociaux
@SudSanteSociaux
@lhopital en commun
sudcharles@wanadoo.fr.